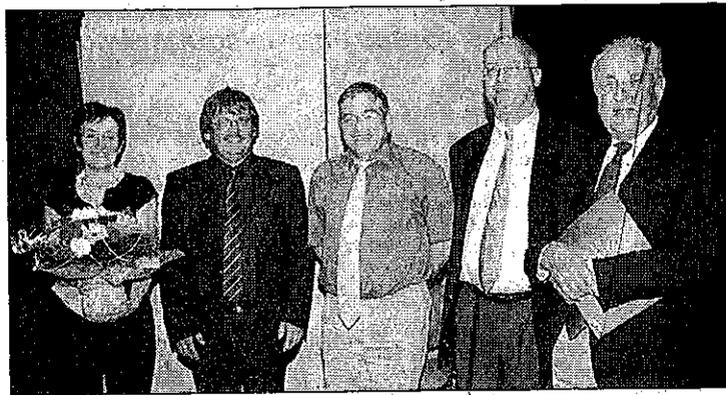


Les maires ruraux face aux dangers de la désertification

C'est le constat qu'a dressé le nouveau président de l'Union, Gilles Lepeltier. Inquiet sur l'avenir des petites communes, il entend se battre pour que leurs élus soient écoutés, dans le plus pur respect de la démocratie.



Gilles Lepeltier et Vanik Berbérián (au centre) ont remercié Chantal Le Perrot (à gauche) ainsi que Frédéric Néraud et Bernard de La Rochefoucault pour tout ce qu'ils ont apporté à l'UDMR 45.

Fraichement élu à la présidence de l'Union des maires ruraux du Loiret, Gilles Lepeltier, par ailleurs maire de Lion-en-Sullias, présidait pour la première fois l'assemblée générale de

cette association qui s'est déroulée la semaine dernière à Bouzy-la-Forêt. Son maire, François Daubin, a donc accueilli bon nombre de ses collègues de communes de moins de

3 500 habitants, seuil à ne pas dépasser pour faire partie de l'UDMR.

Appliquer les valeurs de « liberté, égalité, fraternité »

Une association qui, depuis sa création en 1992, a fait son petit bonhomme de chemin puisqu'elle est passée de 8 à 150 adhérents aujourd'hui. Une belle progression qui montre l'intérêt d'une telle structure regroupant des communes de plus en plus confrontées aux conséquences de la centralisation et aux économies d'échelle recherchées dans de multiples domaines. « Il est là le danger », dira Gilles Lepeltier, « et si on laisse faire, on obtiendra vite un désert avec disparition des écoles, des services publics, des commerces, des élus et de la démocratie... La ruralité est un des très rares milieux où le militantisme que je m'accorde, car je sais qu'il ne faut compter que sur nous-mêmes ».

Reconnaissant que « tout ne va pas mal dans le Loiret » et se réjouissant de « la coopération amicale et coordonnée » avec l'Association des maires du Loiret (représentée ce jour par son président, Xavier Deschamps, également administrateur de l'UDMR), le nouveau président s'est quand même dit inquiet sur l'avenir de nos campagnes. Sans « demander l'impossible », il voudrait simplement que les valeurs de « liberté, égalité et fraternité » que vantent les frontons de leur mairie (et inscrits dans la Constitution) soient appliquées. Et de citer notamment « la liberté de décider de notre avenir, de nos coopérations, de nos besoins, de nos priorités ; l'égalité de traitement pour les réseaux indispensables et pour notre juste part de la DGF ; et enfin la solidarité, car nous ne refusons pas de partager nos espaces et nos richesses, il faut œuvrer ensemble et fraternellement ».

Lutter contre un « colbertisme effréné »

Pour ce faire, Gilles Lepeltier a bien l'intention de ne rien lâcher « en toute indépendance, apolitisme et dans la volonté de dialogue avec le souci de voir avancer dans ce qu'il est convenu d'appeler le bon sens ». Et selon lui, il y a du pain sur la planche, à commencer par la lutte contre « un colbertisme effréné » qui classerait les maires ruraux comme « des électeurs libres dérangeants, agités et réclamants... Economiquement c'est epsilon ; électoralement, ça eut payé, ce n'est pas l'avenir, on ne va pas dépenser dans un secteur pas sûr ».

Un discours « bien pensant » que l'élu aimerait bien faire voler en éclat. Et plus concrètement, il cible des comportements qui vont dans ce sens comme celui d'un inspecteur d'académie qui aimerait bien « rayer de la carte les écoles à moins de cinq



Une partie de l'assistance à la salle des fêtes de Bouzy-la-Forêt.

classes » ; de certains responsables de La Poste qui usent « du double langage et de la non-concertation » ; ou encore de la Région « qui a bien du mal à concevoir ce que sont les communes rurales et les projets structurants pour ces communes ».

Parallèlement, il n'est pas question pour Gilles Lepeltier que l'on essaie de faire passer les maires ruraux « pour des conservateurs passésistes... Oui à l'évolution et au changement, mais avec le respect des élus, des populations et dans la concertation, la volonté de convaincre et le souci d'explication ». Bref un président pédagogue, mais surtout déterminé à ce que la démocratie de base et l'humanisme soient respectés. Et c'est pour lui et en premier lieu dans les communes rurales que cela doit s'appliquer.

Hervé Le Roux Dupeyron

A l'heure des récompenses

A l'issue de cette longue réunion, le président Gilles Lepeltier a tenu à mettre à l'honneur trois personnes ayant tout particulièrement œuvré pour l'UDMR 45. Et c'est par le fondateur de l'Union en 1992, Bernard de La Rochefoucault, ancien maire d'Ingrannes, qu'il a commencé en rappelant la devise de l'époque : « Travailler ensemble ou mourir seul ». M. de La Rochefoucault portera désormais le titre de président fondateur de l'UDMR 45.

Il s'est ensuite adressé à son prédécesseur, Frédéric Néraud, ancien maire de Dordives et toujours conseiller général, qu'il a chaleureusement remercié pour avoir su réunir « une équipe dynamique pour faire grandir l'association et la faire reconnaître comme un partenaire incontournable ». Reconnaissant être moins consensuel que lui, le nouveau président lui a promis de « travailler dans la continuité de l'esprit que tu as apporté ». M. Néraud a été nommé président d'honneur de l'Union.

Et c'est pour finir la secrétaire de l'association, Chantal Le Perrot, qui a été remerciée à son tour pour son travail précieux « et seule la petite indemnité versée par l'association ne peut faire parler de bénévolat ». Le secrétariat sera transféré progressivement cet été de Dordives à Lion-en-Sullias.

Réforme des collectivités

Une recentralisation pour certains, une nouvelle dynamique pour d'autres

Comme il est d'usage à l'UDMR, l'assemblée générale a été suivie d'une table ronde qui avait pour thème « la réforme des collectivités. Après avoir présenté les grandes lignes de cette réforme qui n'est pas encore ficelée, Gilles Lepeltier a passé la parole au sénateur Jean-Pierre Sueur qui s'est prononcé contre la création du mandat de conseiller territorial, soit « un élu à deux têtes » qui représenterait à la fois le Département et la Région. « Le rôle de chacun est clair aujourd'hui, pourquoi tout mélanger » a-t-il déclaré en s'inquiétant également du mode de scrutin « qui change tout le temps » et de cette tendance à la recentralisation. Le président des maires ruraux de France, Vanik Berbérián, a critiqué quant à lui la méthode employée pour cette réforme, « forcée et à l'emporte-pièce » tout en regrettant ce que l'on qualifie en France de « millefeuille ». « C'est faux, il n'y a pas trop d'élus, il y a les communes, les départements et les régions, le reste ce sont des outils ».

Un point de vue que ne partage pas le vice-président du Conseil général, Jean-Noël Cardoux, qui rappelle que « le fondement de cette réforme, c'est justement qu'il y a beaucoup trop de strates... Par ailleurs, le Conseil général n'a pas été supprimé et le Conseil régional est maintenu ; il y aura juste moins d'élus globalement ». Le conseiller territorial est pour lui « une simplification du système actuel qui fonctionne mal » et quant au scrutin, il estime que « le mode de la proportionnelle est un échec », tant au niveau de l'abstentionnisme que de l'éloignement de la base. Il craint cependant la montée en puissance d'une bureaucratie dévorante ainsi que « le système pervers des compensations » pour la nouvelle taxe professionnelle. Xavier Deschamps, en tant que président de l'AML, s'est ensuite dit « choqué » du manque de relations entre le Département et la Région, rappelant à juste titre que « tout le monde avait été d'accord pour dire que cette réforme était nécessaire ».

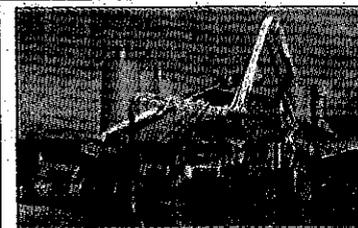
Pour conclure, le préfet, Gérard Moisselin, s'est voulu très prudent (devoir de réserve oblige), précisant simplement que cette réforme « avait donné lieu à un vrai débat qui n'a pas été unilatéral ». Et il s'est finalement risqué à dire « qu'une meilleure dynamique entre le Département et la Région, c'était plutôt bien ».

H.L.R.D.

BÉTON PRET A L'EMPLOI

POUR LES PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

Chargement possible de petites quantités à la centrale
Livraison par toupie jusqu'à 8 m³
Goulotte, tapis ou pompe



Béton pour vos aménagements de 150 à 350 kg : dalles, clôtures, fondations...
Béton spécial pour constructions agricoles



NOUS VOUS LIVRONS DANS UN RAYON DE 40 KM

Z.A. Le Clair Ruisseau, POILLY-LEZ-GIEN - Tél. 02.38.67.91.12 - Fax 02.38.67.55.80
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI de 7 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 - OUVERT LE SAMEDI MATIN SUR RDV